Université de Bretagne Occidentale

Faculté de Droit, Économie, Gestion & AES

Licence Professionnelle Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Objectifs

Aptitudes et compétences
L'objectif de la Licence professionnelle est d'acquérir, en un an, les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Compétences visées
> Connaître et appliquer le cadre légal d'un suivi de mesure de protection des majeurs
> Mettre en œuvre une gestion administrative, budgétaire, fiscale et patrimoniale efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne dans le respect de ses droits
> Inscrire ces missions dans une approche globale de la personne et de son environnement (familial, social, culturel)
> Identifier et respecter les capacités et volontés de la personne protégée
> Maîtriser les fondements de l'intervention tutélaire, notamment éthique et déontologique

Public cible

Elle s'adresse aux personnes ayant un parcours de formation dans les domaines du droit, de l'économie, de la gestion, de l'administration économique et sociale ou des sciences sanitaires et sociales et qui respectent les conditions d'accès (cf. ''modalités pratiques'').
> Accessible en formation continue et en contrat d'apprentissage

Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur des méthodes professionnalisantes, avec des interventions d'enseignants universitaires de l'UBO, des formateurs de l'ITES, et de professionnels en activité. L'alternance articule étroitement les situations de travail en structure et les apports en formation afin de construire et développer les compétences professionnelles de l'apprenant.

Modalités pratiques

Durée
456 heures dont 15 heures d'examens.
En alternance, sur un rythme de principe :
> 2 semaines par mois en cours entre septembre et janvier
> puis 1 jour par semaine en cours de janvier à août
Ce rythme répond à la demande locale du secteur professionnel.

Dates

> Début de la formation : 1er septembre 2026
> Fin de la formation : 30 août 2027

Localisation des cours
Les enseignements sont dispensés à Brest, à l'ITES et à l'Université de Bretagne Occidentale

Tarifs 2025/2026
Nous consulter

Téléchargez la fiche formation

Conditions d'accès

> Avoir validé 120 ECTS dans les mentions suivantes du diplôme national de licence : droit, économie, gestion, économie et gestion, administration économique et sociale, sciences sanitaires et sociales
> ou avoir validé 120 ECTS d'un Diplôme d'État du travail social de niveau 6 (ASS, ES, EJE, CESF, ETS)
> ou être titulaire d'un BTS ou DUT des filières sociales et gestion - administration - droit - finance

Infos pratiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES, **Service de la Formation Continue et de l'Alternance** à
Formation accessible en : formation en apprentissage
Durée : 1 an

Contacts

Responsable pédagogique
Muriel REBOURG

Responsable Formation continue
Anaëlle LE ROUX (Responsable administrative)

Marina SALAUN (secrétariat)
lpmjpm@univ-brest.fr
Tel. 02 98 01 80 58

Université de Bretagne Occidentale

Faculté de Droit, Économie, Gestion & AES

Programme

Semestre 5

BLOC 1 - APPLIQUER LE PERIMETRE DE LA MESURE DE PROTECTION ET SES OBLIGATIONS (Coeff 8)	63h
- UE 1 - Les régimes de protection juridique	28h
- UE 2 - Les droits de la personne protégée	21h
- UE 3 - Relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives	14h
BLOC 2 - ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT A LA PERSONNE PROTEGEE (Coeff 6)	56h
- UE 4 - Approche institutionnelle et accompagnement social et médico-social	21h
- 4-1 - Approche institutionnelle de l'action sociale, médico-sociale et de la santé	10.5h
- 4-2 - Accompagnement social et MS	10.5h
- UE 5 - Réagir aux situations en fonction des vulnérabilités de la personne protégée	35h
- 5-1 - Les vulnérabilités, leurs conséquences et incidences	28h
- 5-2 - Gestion des situations d'urgence et de crise	7h
BLOC 3 - AGIR EN TANT QUE PROFESSIONNEL DE LA PROTECTION JURIDIQUE (Coeff 8)	70h
- UE 6 - Gestions budgétaire, administrative et patrimoniale	49h
- 6-1 - Gestion budgétaire 1	21h
- 6-2 - Gestion patrimoniale 1	17.5h
- 6-3 - Gestion administrative	10.5h
- UE 7 - Ethique & déontologie	21h
BLOC 4 - APPROFONDIR SES SAVOIRS PROFESSIONNELS (Coeff 8)	28h
- UE 8 - Projet Tutoré (Coeff 4)	7h
- UE 9 - Mises en situation professionnelles (Coeff 4)	21h

Semestre 6

BLOC 1 - APPLIQUER LE PERIMETRE DE LA MESURE DE PROTECTION ET SES OBLIGATIONS (Coeff 8)	70h
- UE 1 - Droits et responsabilités de la personne protégée	35h
- 1-1 - Vie familiale de la personne protégée	21h
- 1-2 - Responsabilité civile et pénale du MP	14h
- UE 2 - Limites d'intervention du MJPM	21h
- 2-1 - Les limites du mandat	17.5h
- 2-2 - Les actes strictement personnels	3.5h
- UE 3 - Vie professionnelle de la personne protégée	14h
BLOC 2 - ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT A LA PERSONNE PROTEGEE (Coeff 6)	59.5h
- UE 4 - Positionnement du MJPM : pratique et formalisation	28h
- 4-1 - Positionnement du MJPM	21h
- 4-2 - Document individuel de protection des majeurs	7h
- UE 5 - Méthodes et techniques de Communication	31.5h
- 5-1 - Communication au quotidien - Technique de communication (avec le MP et son entourage)	10.5h
- 5-2 - Méthodes de communication aternatives	10.5h
- 5-3 - Langue vivante	10.5h
BLOC 3 - AGIR EN TANT QUE PROFESSIONNEL DE LA PROTECTION JURIDIQUE (Coeff 6)	70h
- UE 6 - Gestions budgétaire, fiscale et patrimoniale	49h
- 6-1 - Gestion budgétaire 2	17.5h
- 6-2 - Gestion patrimoniale 2	14h
- 6-3 - Gestion fiscale	17.5h
- UE 7 - Modes d'exercice et responsabilités du MJPM	21h
- 7-1 - Modes d'exercice du MJPM	7h
- 7-2 - Responsabilités du MJPM	14h
BLOC 4 - APPROFONDIR SES SAVOIRS PROFESSIONNELS (Coeff 10)	24.5h
- UE 8 - Rapport d'alternance/stage écrit (Coeff 5)	7h
- UE 9 - Rapport d'alternance/stage oral (Coeff 5)	7h
- UE 10 - Outils numériques – certification PIX	10.5h

Dernière mise à jour le 17 juillet 2026